

OXY 5*

Evolution

Solution SIMPLECO

Ultra compacte, simple et très économique

5 EH 5 Equivalents Habitants

Agrément 2011 – 012*

* OXY 5 est le nom commercial de l'EPURALIA 5 qui a obtenu l'agrément 2011 – 012

La législation de l'Assainissement Non Collectif (ANC) évolue vers une meilleure maîtrise des installations et des rejets.

L'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'Arrêté du 7 mars 2012, fixe les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 (inférieur ou égal à 20EH)



- **Ultra économique** compte tenu de **sa simplicité**
- Solution pour **la construction** de la maison ou la **réhabilitation** d'un Assainissement Non Collectif (ANC)
- **Solution technique maîtrisée** depuis plus de 25 ans
- **Simple de conception et robuste.** (PEHD)
- **Ultra compacte** : de 3,75m² d'emprise au sol
- **Maniable** : 200 kg ; simple à poser
- **Pas de dégagement d'odeur**

STOC Environnement, créée en 1987, met à votre disposition son équipe d' « ASSAINISTES » et vous offre un « BOUQUET DE SERVICES ».

L'Assainiste STOC Environnement :

- Est votre **interlocuteur de proximité** (organisation nationale, 50 interlocuteurs locaux),
- Intervient en **véritable professionnel** de l'Assainissement Non collectif (connaissance des réglementations, aide au choix d'une technologie),
- **Vous conseille** et contribue à la **définition de la filière appropriée**,
- **Rédige une offre commerciale** et **vous assiste** dans l'établissement des dossiers (SPANC, financement, gestion des travaux et mise en service).

Une **offre de maintenance** est systématiquement proposée lors de la mise en service.

OXY 5*

Evolution

Solution SIMPLECO

Ultra compacte, simple et très économique

Caractéristiques	Unités	
Equivalent Habitants	EH	5
Hauteur totale	mètre	1,85
Puissance pompe(s)	Kw	0,37
Puissance moteur(s)	Kw	0,37
Cuve(s)	Nbre	1
Matériaux cuve(s)	-	PEHD
Diamètre canalisation microstation	cm	Ø100
Oxygénation par Turbine en fonte d'aluminium (aérateur de surface / MBA)		

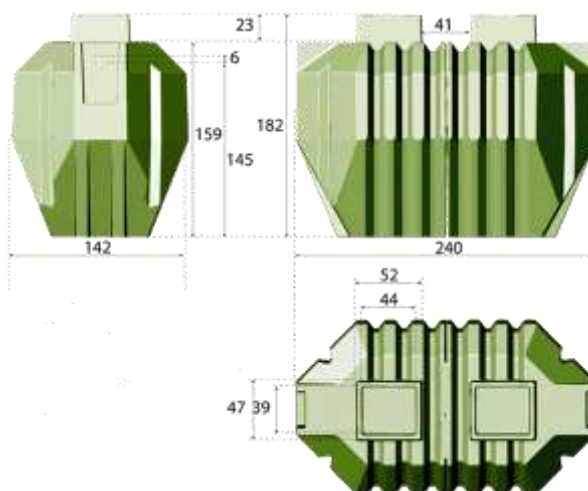
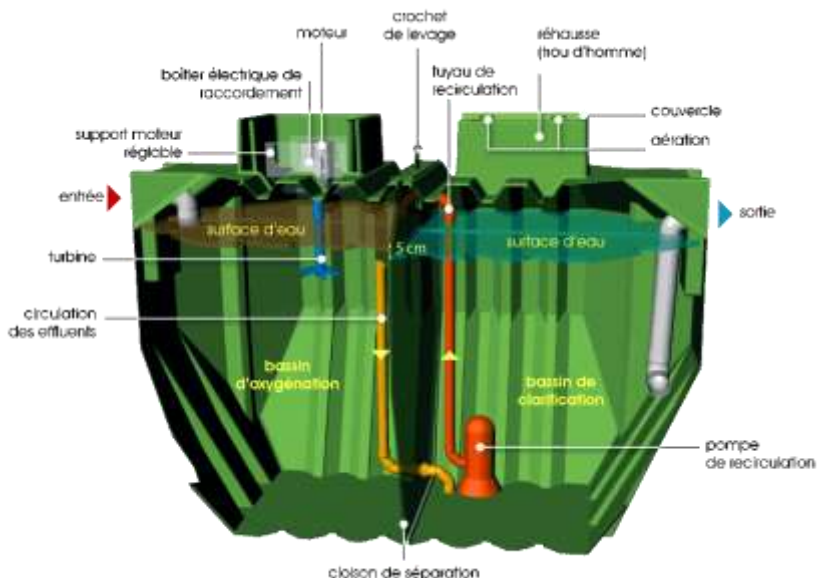
Volumes

Bassin d'oxygénation	litres	1600
Bassin de clarification	litres	1600
Décanteur primaire	litres	-
Décanteur secondaire	litres	-

Performances épuratoires

DBO5*	mg/litre	35
MES*	mg/litre	30

* Rendement garanti en conditions normales d'utilisation, conforme aux prescriptions françaises fixées par la loi.



INSTALLATION : En complément de la notice de pose fournie avec l'unité d'épuration, l'installateur devra respecter les règles de la norme NF DTU 64.1. « Mise en œuvre des petites installations d'assainissement autonome ».

Le type d'installation est soumis à la garantie responsabilité décennale du professionnel exécutant la mise en œuvre.

IMPLANTATION : La microstation OXY 5 doit être implantée dans une zone à l'écart des voies de circulation afin qu'un véhicule ne puisse circuler aux abords immédiats, au risque de la détériorer. Elle doit être placée de façon à ne pas recevoir d'eaux pluviales ou d'eaux de ruissellements. L'ensemble des éléments devra être positionné parfaitement de niveau. La mise en service des éventuels éléments électromécaniques devra être réalisée par un technicien qualifié, en respectant les règles de la NORME NF 15-100.

GARANTIE : La fabrication de l'ensemble des éléments de l'OXY 5 fait l'objet d'un contrôle rigoureux en usine. Ils font l'objet d'une garantie dans les conditions suivantes :

Étanchéité des cuves : 15 ans - Matériel électromécanique : 2 ans

ENVIRONNEMENT : La micro station d'épuration OXY 5 est destinée à restituer à l'environnement une eau débarrassée de sa pollution. S'assurer que le dispositif demeure opérant et assurer la maintenance et l'entretien adapté afin de maintenir ses performances.

ASSISTANCE : Le réseau ASSAINISTE présent sur l'ensemble du territoire répond à vos questions,

